Journal municipal d'informations
JUILLET 2021 - N° 305

Fléac Contact

05- Une aire de jeux plébiscitée par les enfants de l'école

08 - Retour en images : la première balade des associations

15 - Déclics'Events : une nouvelle association est née

Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57 - mairie@fleac.fr - www.fleac.fr - Mairie Fléac - mairiefleac

SOMMAIRE

04 - VIE COMMUNALE
- La vie du Conseil
- Visite de l'entrepôt des Restos du Cœur
- Une aire de jeux plébiscitée par les enfants de l'école
- Halte au frelons
- Opération nettoyage
- Marché de printemps
- Collecte de portables
- Bilan d'une année aux finances
- Marchés bi-hebdomadaires
- Envie Autonomie

08 - RETOUR EN IMAGES
- La premère balade des associations

10- VIE COMMUNALE
- Prévention canicule
- Vieillir en bonne santé à domicile, c'est possible !
- Une prolongation de la semaine à 4 jours à l'école de Fléac pour trois ans à compter de septembre 2021
- Goûter gratuit et équilibré à l'école
- Monalisa
- Tranquillité vacances

12- VIE ASSOCIATIVE
- Club de tennis
- Onde de choc
- La Chalonnaise 2021
- Comité de jumelage
- MJC - Animations estivales
- Le Carreau fléacois
- Les Petites Marmottes
- La Plume et le masque
- Nouvelles de l'Ehpad
- Déclics'Events

16- ÉTAT CIVIL - AGENDA - MOTS CROISÉS

Édito

En ce mois d'août 2021, c'est avec douceur et espoir mais aussi avec une certaine inquiétude liée à la reprise épidémique, que nous entrons dans l'été. Nous sommes certes toutes et tous heureux de pouvoir vivre avec un peu moins de contraintes, sans confinement ni couvre-feu, pour renouer avec une vie sociale plus conforme à ce que nous imaginons, retrouver plus facilement nos familles ou nos amis, tout en continuant à respecter les consignes sanitaires en vigueur bien sûr.

Ce nouveau numéro de Fléac Contact nous montre que notre vie locale reprend peu à peu des couleurs après ces mois où toute action municipale ou associative a été plus que compliquée à mettre en œuvre. Pour notre plus grande joie, de nombreuses activités et manifestations culturelles ou sportives vous seront proposées par l'EVS-MJC Serge Gainsbourg, les associations fléacoises et la municipalité. C'est une belle dynamique collective qui s'engage sur notre commune, elle porte la promesse d'un lien social revitalisé, si essentiel pour garantir le bien-vivre ensemble et accompagner du mieux possible celles et ceux qui ont le plus souffert, ou qui souffrent encore, de la crise sanitaire et des différents confinements.

Plus que jamais, il nous faut garder espoir, rester attentifs et bienveillants les uns envers les autres, pour sortir renforcés du passé, et confiants en l'avenir.

Je vous souhaite un bel été riche de rencontres, de bonne humeur, et de bonheur.

Continuez à bien prendre soin de vous, de vos proches et des autres.

Hélène Gingast

Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène Gingast

Responsable de la rédaction : Guillaume Freminet

Conception graphique et impression : Agate Communication Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Freepik

Tirage : 2 150 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : juillet 2021 (janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1er jeudi du mois précédent les trimestres de parution. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés à l'adresse mail : **fleaccontact@fleac.fr**

Dépôt légal : n° 540

La vie du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au château de Fléac le 6 avril 2021. Voici les principaux sujets votés en délibération :

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Patrick Lojewski est installé en remplacement de M. Jason Forgeron ayant démissionné de sa fonction de conseiller municipal au 23/02/2021.

M. Lojewski le remplacera également dans les commissions communales suivantes :

- ➜ développement durable, citoyenneté, cadre de vie et environnement
- ➜ aménagement du territoire, urbanisme, planification, habitat, mobilités
- ➜ culture, patrimoine, tourisme

2) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE POUR 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention, accepte de maintenir les taux de 2020 en 2021 de la façon suivante :

- ➜ pour la TFNB : 62,69 % (taux communal 2020 maintenu)
- ➜ pour la TFB : 55,20 % (composé du taux 2020 communal de 32,31 % + du taux 2020 départemental de 22,89 %, tous les deux maintenus)

Pour information :
Le contribuable sur sa feuille d'impôt n'aura plus de taux de TFB dans la colonne du Département (le taux de 2020 sera additionné au taux de 2020 communal dans la colonne Commune ; c'est ce qui va compenser le manque de produit de TH pour les Communes).

3) VOTE DU BP POUR 2021 « BUDGET GÉNÉRAL » DE LA COMMUNE ET DE SES ANNEXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention, a accepté pour la Commune, le budget primitif général proposé pour 2021 s'équilibrant en section de fonctionnement tant en Dépenses et Recettes à 4 144 833 € et en section d'investissement tant en Dépenses et Recettes, compris les Restes à Réaliser à 1 747 378 €.

4) VOTE DU BP POUR 2021 BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention, a accepté le budget annexe « locaux commerciaux » proposé pour 2021 s'équilibrant en section de fonctionnement tant en Recettes qu'en Dépenses à 28 270 € et, en section d'investissement tant en Recettes qu'en Dépenses à 100 900 € restes à réaliser reportés compris.

5) VOTES DES SUBVENTIONS - ARTICLE 6574

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention, a accepté à l'article 6574 « subventions aux associations », un montant total de subventions aux associations de 262 280 € réparties comme suit :

- ➜ pour les Associations « Hors Commune » de 460 €
- ➜ pour les Associations Locales de 34 000 €
- ➜ pour les activités associatives diverses liées éventuellement par contrat à la Commune de 227 820 €

6) PROJET DE CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE (CUS) DE NOALIS AVEC L'ÉTAT - AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PLAN DE VENTE SOCIALE ENVISAGÉ

Par courrier en date du 15 mars 2021, remis par lettre recommandée avec accusé réception du 18/03/2021, le bailleur social Noalis a transmis à la Commune un document définissant les grandes orientations de la future Convention d'Utilité Sociale (C.U.S.) 2021-2026 que Noalis va signer avec l'État et qui prendra effet au 01/01/2021.

Ce document présente l'état actuel de leur parc locatif sur la Commune de Fléac, ainsi que le programme fléché pour la vente dans les 6 prochaines années.

C'est dans ce cadre que Noalis avait sollicité l'avis de la Commune sur ce projet de Convention d'Utilité Sociale et particulièrement sur la politique de vente de logements locatifs sociaux sur la Commune de Fléac.

Le document joint précise la politique de vente de Noalis, le cadre règlementaire de la « vente sociale », les motifs de la vente, et leurs engagements, le patrimoine sur Fléac prévu à la vente (les 30 maisons des jardins de margot aux pierrailles III).

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, au vu de ces éléments, considérant que le dossier présenté par Noalis ne contient pas suffisamment de précisions sur :

- ➜ le nombre de logements concernés par le plan de vente et sur le rythme de commercialisation,
- ➜ les conditions de reconstitution de logements sociaux en termes de lieux et de temporalité sur le territoire communal,
- ➜ les modalités de participation qui pourraient être demandées par Noalis à la Commune pour reconstituer l'offre de logements locatifs sociaux,
- ➜ le devenir (fin ou continuité) des garanties d'emprunt consenties (à 50 %) pour ce programme de 30 logements mis en vente et suite à leur vente,

Vu l'absence de négociation en vue de rechercher un équilibre également pour la situation de la Commune, considérant les contraintes pesant sur la Commune :

- ➜ manque de foncier disponible ;
- ➜ procédure longue (+ 6 à 7 ans la durée minimale d'une révision d'un PLUi) pour ouvrir des parcelles à la construction (zone 1 AU ou U) ;
- ➜ augmentation du prix du foncier avec leur rareté ;
- ➜ faiblesse de marges de manœuvre budgétaires pour une Commune de 3 875 habitants ;
- ➜ situation déséquilibrée pour la Commune de Fléac et dont les C.U.S. vont avoir pour effet d'accroître le déficit de LLS existant et accentuera la difficulté d'atteinte des objectifs quantitatifs triennaux et sur la durée du PLH ;
- ➜ risque de dégradation de l'Habitat « pour un bon vivre ensemble » face aux tentations de sur-densifier à outrance ;
- ➜ risque de ne plus pouvoir accompagner les opérations de construction de logements locatifs sociaux en monopolisant une part trop importante aux LLS au détriment de services ou d'équipements publics.

À l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention, a émis un avis défavorable sur le projet de Convention d'Utilité Sociale et particulièrement sur la politique de vente de logements locatifs sociaux présenté par Noalis.

Visite de l'entrepôt des Restos du Cœur

Suite à la collecte réalisée début mars à l'Intermarché de Linars avec le conseil municipal des enfants de Linars, nos jeunes conseillers souhaitaient visiter les locaux où étaient stockées les denrées récoltées.

À cause de la situation sanitaire, nous avons dû reporter cette visite, mais elle a enfin pu avoir lieu le mercredi 9 juin. Ils ont été reçus et guidés par M^me^ Augustin, présidente des Restos de Charente et deux bénévoles : M^me^ Herviot (responsable adjointe de l'entrepôt) et M^me^ Bernard (de l'équipe collecte). Voici ce qu'en disent les conseillers :

« Mercredi 9 juin, nous sommes allés visiter l'entrepôt principal des Restos du Cœur. C'était très grand et très haut. Nous avions récolté 666 kg de denrées (alimentaires, produits d'hygiène et produits bébé). Nous avons visité les bureaux qui organisent le départ des points de distribution. C'était sympa d'être tous ensemble pour cette première sortie. Et nous avons réalisé vraiment l'importance de notre action. »

Les bénévoles des Restos leur ont offert un « diplôme » afin de les remercier de leur action solidaire. Les jeunes conseillers se sont promis de renouveler l'opération avec leurs « collègues » de Linars l'an prochain. La visite s'est terminée par un goûter en plein air.

Une aire de jeux plébiscitée par les enfants de l'école

La municipalité peut s'enorgueillir, dans cette période de tristesse et d'inquiétude marquée par les effets de la pandémie, de ne pas avoir oublié les enfants qui sont l'avenir de notre belle commune et au-delà de notre société, en leur offrant une aire de jeux qui leur assurera des récréations, n'en doutons pas, inoubliables.

Et cette aire de jeux a été choisie démocratiquement parmi les deux modèles proposés par l'entreprise. Tout d'abord, les membres de la Commission des affaires scolaires ont voté puis les membres du Conseil d'école se sont prononcés et grâce à l'implication importante du Directeur de l'école très attentif au bien-être des enfants, les élèves de l'école élémentaire ont pu participer au scrutin et ont plébiscité le modèle n°1. Enfin, le Conseil municipal réuni le 14 décembre 2020 a adopté à l'unanimité l'acquisition de cette aire de jeux qui vient remplacer le grand jeu qui était devenu obsolète.

L'entreprise KOMPAN, d'une très bonne notoriété et qui présente toutes les garanties requises tant sur la qualité des matériaux que sur le service après-vente, a installé pendant les vacances d'avril un nouveau grand jeu qui a enchanté les enfants à la reprise de l'école.

L'inauguration a eu lieu vendredi 7 mai 2021 pour la plus grande joie des enfants.

Halte aux frelons !

Le frelon asiatique est une espèce invasive présente en France depuis 2004. Il constitue un réel problème écologique en s'attaquant aux abeilles, qui sont des insectes pollinisateurs indispensables.

La destruction des nids de frelons est donc indispensable pour freiner leur progression.

Il s'agit d'une opération très délicate qui ne peut être menée que par des spécialistes. En effet, la piqûre du frelon peut se révéler particulièrement dangereuse, voire mortelle, surtout en cas de piqûres multiples.

Dans quelques mois, avec la chute des feuilles, les nids seront visibles.

Pour lutter contre cette espèce invasive, le Conseil Municipal a décidé pour les particuliers -qui en font la demande préalable en mairie- de participer à hauteur de 50 % du tarif d'intervention, plafonné à 50 €.

Une fiche de demande est à compléter préalablement auprès des services accueil de la mairie. Un rendez-vous est pris avec un agent communal qui vérifiera qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et que celui-ci est actif.

Après destruction du nid, la Commune participera au vu de la copie de la facture « certifiée acquittée » par l'entrepreneur intervenu et remise en mairie.

La mairie pourra vous communiquer la liste de professionnels en mesure d'intervenir.

Le dispositif sera applicable du 15 juin au 31 octobre.

Opération nettoyage

Samedi 12 juin, certains jeunes conseillers ont rejoint la douzaine de bénévoles du Lions Club d'Angoulême pour une action nettoyage des berges de la Charente. Armés de leurs gants, de sacs poubelle et bien motivés, ils se sont mis en route.

Au final, beaucoup de bouteilles en verre, peut-être apportées par la crue de cet hiver et assez peu d'autres déchets.

Les enfants ont été impressionnés par la quantité de bouteilles ramassées, ils souhaitent renouveler l'opération « Fléac propre ».

Au retour, devant la mairie, M^me^ Boutin de GrandAngoulême nous a expliqué pourquoi il fallait ramasser ces déchets, ce qu'ils devenaient après la collecte de nos poubelles. Elle avait également prévu un jeu autour duquel se sont retrouvés les grands et les petits !

Et comme souvent, la matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié (en extérieur et dans le respect des règles sanitaires). « *Un moment sympa et utile, tous ensemble* » nous disent les jeunes conseillers.

Marché de printemps

Le dimanche 18 avril, afin de continuer dans notre démarche de mettre en valeur les producteurs locaux et le « bien manger », nous avons eu le plaisir de vous proposer un marché de printemps.

En plus de nos producteurs habituels, nous avons aussi accueilli avec plaisir une productrice de spiruline, une traiteuse réunionnaise, un fleuriste, un producteur de confiserie, de vin, de viande de bœuf et de foie gras et un producteur de légumes secs bio et d'huile de cameline.

Merci aux Fléacoises et aux Fléacois qui répondent présents lors de ces manifestations.

Les producteurs présents sont très sensibles à l'intérêt que vous portez à leur travail et vous en remercient.

Collecte des portables

Le dimanche matin 13 juin, une collecte de téléphones portables en partenariat avec l'Association des Maires de France et de matériel informatique avec Envie Charente a eu lieu.

Seulement 15 % des téléphones portables sont collectés pour être recyclés. Il est possible de récupérer 80,7 % des matériaux composants les boîtiers qui contiennent aussi des matières premières rares, entre autres métaux, de l'or, de l'argent et du tantale, pour fabriquer de nouveaux produits. Le matériel informatique a été donné à Envie Charente qui en fonction de son état, le répare, le démonte ou le revend à des prix très intéressants.

Merci aux généreux donateurs qui se sont déplacés et ont ainsi pu donner une deuxième vie à ces objets de notre quotidien.

Vie communale

Bilan d'une année aux finances

Une année marquée par une crise sanitaire et économique sans précédent qui a forcément impacté les finances locales et le fonctionnement de nos services

➔ **Un budget maîtrisé** en fonctionnement malgré des dépenses en hausse liées à la crise sanitaire (coût chiffré à 45 000 €) et des recettes en baisse (liées à l'impossibilité de louer nos salles).

➔ **La recherche de financement** par le biais de subvention :

- une vingtaine de dossiers a été déposée dans le cadre du plan de relance, toutefois, malgré le travail important que cela a demandé aux services, une seule subvention a été obtenue pour le moment (réfection de l'étanchéité du toit de l'école élémentaire) ;
- des interlocuteurs ont été néanmoins trouvés pour des financements liés à la sécurité (ex : le FIPD pour l'installation de visiophones à l'école et à la MJC) ;
- une aide de 2 800 € pour l'abri vélo de l'école.

➔ **Les impôts locaux :** pas de hausse de la part communale, mais il convient d'expliquer aux citoyens une réforme de l'État :

- le glissement du taux départemental de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) du Département vers les Communes ;
- conséquence : même si le taux de 2020 reste identique, obligation d'additionner au taux communal 2020, le taux départemental 2020, ce qui *ipso facto* augmentera le taux communal ;
- ainsi, le taux communal 2020 de 32,31 % + le taux départemental 2020 de 22,89 % = 55,20 % dans la colonne Commune (addition des 2 taux, dans la colonne du Département, il n'yaura plus aucun taux de TFPB (Neutre pour le contribuable, voir schéma)

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter Communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	32.31%		0.323%	22.89%	0.146%	10.30%	0.0995%	
Taux 2021	Taux commune 32.31% + Département 22.39% = 55.20%		?	/	?	?	?	

Projets participatifs

(1 des axes du programme politique, financé en grande partie par la diminution des indemnités des élus)

CLASSEMENT :

1. Liaison piétonnement et cyclable amélioré entre mairie/château et fleuve
2. Création d'une aire de loisirs intergénérationnelle à Brénat
3. Parcours sport santé à Square Inchture - Aréa
4. Lieu de rencontres intergénérationnel et inclusif à Bois-Renaud
5. Parcours murs peints

➔ Avec un échéancier temporel prévisionnel

Projet	Phases					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1- Liaison piétonnement et cyclable amélioré entre mairie/château et fleuve	Etudier la faisabilité en régie pour cette année					
2- Création d'une aire de loisirs intergénérationnelle à Brénat	A voir réalisation par l'ARU et en Régie					
3- Parcours sport santé à Square Inchture - Aréa	Faire groupe de travail habitants /élus					
4- Lieu de rencontres intergénérationnel et inclusif à Bois-Renaud	Lancer une étude	Rechercher des subventions				
5- Parcours murs peints			Contacter un prestataire et définir 1 ou 2 murs			

Marchés bi-hebdomadaires

Nos marchés hebdomadaires ont lieu les mercredis et dimanches matin place Marktbreit

Le mercredi matin sont installés :
- un poissonnier
- un boucher

Le dimanche sont installés :
- un primeur
- un volailler
- un marchand d'huîtres
- un pâtissier
- un fromager
- un producteur de miel
- une marchande de fruits déshydratés
- un traiteur réunionnais
- une productrice de viande de bœuf de porc noir et d'agneau

Pendant quelques semaines et en raison du confinement, un poissonnier était présent sur notre marché dominical.

Depuis la mi-juin, nous sommes heureux d'en accueillir un nouveau.

Envie Autonomie

Du matériel médical reconditionné pour une démarche économique, écologique et solidaire.

Si vous avez du matériel médical qui ne vous sert plus (fauteuil roulant, lit médicalisé, lève personne, déambulateur, siège de bain, fauteuil confort, ...), faites-en don à Envie Autonomie qui les collecte gratuitement chez vous sur RDV.

Ils seront reconditionnés par cette entreprise d'insertion et garantis à la revente à des prix très compétitifs sur catalogue ou au magasin de l'Isle d'Espagnac.

Envie Autonomie, Nouvelle-Aquitaine - 06 77 50 94 52
www.envieautonomie.org

La première balade des associations

En ce samedi 26 juin après-midi, un nouvel évènement s'est déroulé sur notre commune.

Il s'agissait d'une balade d'orientation ludique et accessible à tous. Cette activité, à faire en famille, a permis de découvrir la commune (Eglise, Château, Mairie, Doyenné, Esplanade, Jardin de la Mairie, complexe sportif, logis de Chalonne...), ainsi que les différentes activités proposées par nos associations.

En effet, sur ces lieux emblématiques de la commune, les associations qui ont souhaité mettre en avant leur activité auprès du grand public, ont pu échanger avec les familles venues se dégourdir les jambes. Des défis, des quizz ont été proposé pour le plus grand bonheur des petits et grands.

Amicale cyclo club

Chorale Art et Musique de Fléac

Buvette Routard du sport

Club des Aînés

Comité de Jumelage

Déclics'Events

EHPAD du Haut Bois

Étoile Sportive de Fléac

FCPE

Histoire locale

Le Carreau fléacois

Les amis du Logis de Chalonne

Les enfants

Marche nordique

MJC

Onde de choc

Tennis de table

Randonnée pédestre

Vitrail

Tennis club

Vovinam Viet Vo Dao

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENTION DES NOYADES ET DÉVELOPPEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

DROWNING PREVENTION AND BUILDING CONFIDENCE IN THE WATER

Pour se baigner en toute sécurité
Swimming safely

Apprenez tous à nager !
Let's all learn *how to swim!*

Baignez-vous toujours
avec vos enfants
Always go swimming ***with your kids***

Choisissez les **zones de baignade surveillées**
Choose ***lifeguarded swimming areas***

Tenez compte
de votre état de forme
Be aware of your ***fitness levels and abilities***

Tout sur : *Find out more at:* www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/

Santé publique France

Mon été GrandAngoulême

RÉSUMÉ DU DISPOSITIF

Gratuité d'accès aux piscines de Nautilis et de La Couronne pour les 12 ans et moins (nés après le 1er juillet 2008) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30 du 12 juillet au 31 août 2021.

1. KIT DE COMMUNICATION

Cette année, nous mettons à votre disposition des affichettes (format A3) qui vous seront remises en même temps que les cartes afin de mieux diffuser l'information sur votre territoire. Nous vous remercions de bien vouloir les diffuser dans vos équipements et lieux publics. Vous recevrez en parallèle par mail un kit numérique comprenant le visuel de l'affiche et un article que vous pourrez utiliser dans vos différents supports d'information (journaux municipaux, site internet ...)

2. LIVRAISON DES CARTES ÉTÉ PAR GRANDANGOULÊME AU SIÈGE DE CHAQUE MAIRIE

Les cartes «Mon été GrandAngoulême» seront livrées à l'accueil de chaque mairie de l'Agglomération à partir du 29 juin 2020 par la navette GrandAngoulême.

3. RETRAIT DES CARTES PAR LES FAMILLES OU LES JEUNES

Les cartes pourront être retirées par les familles ou leurs enfants dans votre commune dès leur réception en mairie.

Elles ou ils devront présenter :

- 1 justificatif de domicile
- 1 justificatif d'âge de l'enfant
- 1 photo d'identité de l'enfant

Une grille est jointe à ce courrier pour vous permettre de relever les noms, prénoms et l'âge des bénéficiaires de cette carte. Elle permet également de comptabiliser en fin d'opération le nombre d'enfants bénéficiaires. Elle est à retourner à l'adresse nautilis@grandangouleme.fr

4. RÉASSORT DES CARTES

Si votre commune venait à manquer de cartes, le service communication est à votre disposition pour vous réapprovisionner. Il vous suffira d'envoyer un mail à cette adresse :
cabinetdupresident@grandangouleme.fr

5. RESTITUTION DES CARTES NON-DISTRIBUÉES

A l'issue de l'opération, la navette GrandAngoulême vous permettra de nous retourner les cartes non-distribuées.

Grand Angoulême

Prévention canicule

Pour préserver votre santé, faites-vous connaître ! Chaque année, le dispositif de prévention des risques liés aux vagues de chaleur est activé dès le début de l'été. Il est destiné à apporter conseil et assistance aux personnes les plus exposées.

Pour faciliter l'intervention des services, en cas de déclenchement du plan d'alerte par la Préfecture, les personnes âgées, handicapées, vulnérables ou isolées sont invitées à se faire inscrire en mairie. Les données recueillies sur un registre dédié au plan restent bien sûr confidentielles. Les personnes déjà inscrites peuvent communiquer les changements survenus depuis leur précédente inscription.

Contact : 05 45 91 04 57 - mairie@fleac.fr
www.fleac.fr /vie pratique

Soyons tous vigilants en cas de fortes chaleurs, seniors, enfants, bébés, adultes à la santé fragile :

- boire de l'eau fréquemment (1,5 l/jour)
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et préférer l'ombre
- maintenir son logement frais en fermant fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit
- hydrater ou ventiler son corps et se tenir le plus possible dans des endroits frais
- en cas d'inquiétude, demander conseil à son pharmacien ou son médecin

Et soyons solidaires de nos voisins en prenant de leurs nouvelles !

Numéros d'urgence : SAMU : 15 - Pompiers :18 - Centre d'hébergement d'urgence : 115

Contact : Canicule info service
0800 06 66 66 (appel gratuit)
www.meteo.fr - #canicule
www.social-sante.gouv.fr /canicule

Vieillir en bonne santé à domicile, c'est possible !

Si vous avez plus de 60 ans, une infirmière peut vous rendre visite à votre domicile pour faire le point avec vous sur votre santé.

Fragilités, prévention, facilitation de votre parcours de santé, propositions d'ateliers mémoire, relaxation, gym adaptée… Cette évaluation est gratuite et soutenue par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Contact : mairie de Fléac - 05 45 91 04 57
ou Mme Schuller (Mutualité française)
06 31 51 08 05 ou 05 45 25 62 71

Une prolongation de la semaine à 4 jours à l'école de Fléac pour trois ans à compter de septembre 2021

Il fallait adresser à Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale une proposition faisant clairement apparaître un consensus entre les différentes parties (élus, parents, enseignants).

Le Conseil d'école et le Conseil municipal ont tranché la question des rythmes scolaires en se prononçant majoritairement en faveur de la semaine à quatre jours et Mme La Dasen a émis un avis favorable à notre proposition.

Le Conseil départemental de l'Éducation Nationale réuni le 5 juillet 2021 a validé notre demande.

Cette semaine de 4 jours avec un plan mercredi qui s'inscrit dans un cadre dérogatoire avait déjà été choisi lors de la convention précédente (2018-2021).

Tous les acteurs (École, DSDEN, EVS-MJC, Municipalité, Services communaux, CAF, DDCSPP) se sont retrouvés pour établir le bilan des actions menées avant, pendant et après l'école durant cette année scolaire 2020-2021. Et le constat est unanime : cette alliance éducative engagée autour de valeurs partagées inscrites dans un règlement intérieur commun (projet d'école et de la MJC) concoure à la réussite éducative et personnelle de tous les enfants de notre belle commune.

Ce nouveau PEDT (Projet éducatif de territoire) 2021-2024, travaillé par tous les acteurs, souhaite renforcer les complémentarités de l'action éducative au profit d'un public plus large : petite enfance, jeunesse, adolescence, jeunes adultes, parents, autour de thématiques comme le numérique, la santé, l'éducation artistique et culturelle, la parentalité, la mixité, le sport, la citoyenneté, dans une conception globale de l'éducation, avec ses temps scolaires, périscolaires et extrascolaires dont la finalité est la construction de citoyens libres de penser.

L'Éducation est l'affaire de tous dans le respect des prérogatives de chacun.

Cela implique que toutes les parties prenantes (enfants, jeunes, familles, école, mairie, associations, institutions) agissent autour de l'enfant dans une complémentarité et une harmonie recherchée.

Vie communale

Goûter gratuit et équilibré à l'école

Pour la rentrée de septembre 2021, Fléac fait le choix d'offrir le goûter de la garderie de l'après-midi, pour les maternelles comme pour les élémentaires. Les parents n'auront plus à penser ni à acheter les produits nécessaires pour recharger les batteries de leurs enfants entre le repas de midi et le repas du soir.

La restauration scolaire fournira un goûter équilibré et suffisant pour la rupture du jeun de l'après-midi, la fameuse collation, le quatre-heures traditionnel connu de tous. Ce goûter apportera les nutriments dont l'organisme des enfants a besoin.

Il s'articulera autour du fruit, sous toutes ses formes : frais, sec, en compote ou en jus sans sucre ajouté. Le fruit source d'énergie immédiate par le sucre rapide contenu, qui apporte aussi fibres et vitamines. En complément, un produit céréalier avec son apport de sucre dit lent qui distille de l'énergie dans la durée et permettra à l'enfant d'attendre le repas du soir à la maison dans de bonnes conditions. Un apport variant de produit laitier sera possible aussi : fromage, yaourt… Le tout accompagné d'une boisson, de l'eau principalement ou du lait.

Cette offre alimentaire s'établit sur les mêmes principes d'équilibre alimentaire que les repas servis au restaurant scolaire et veut éviter certains pièges pour la santé des enfants : alimentation trop riche en mauvais sucre, présence omnipotente du chocolat dans les goûters, graisses cachées de mauvaise qualité qui avec le sucre raffiné assure un mélange inadéquat promesse à long terme de surpoids et de diabète à plus d'un. Pour ces raisons, les goûters individuels suremballés des industriels ainsi que les barres chocolatées seront bannis de l'offre du goûter. À terme, le produit céréalier pourra de temps en temps être un gâteau cuisiné sur place comme par exemple un gâteau au yaourt.

Les enfants bénéficieront tous du même goûter. Finis les regards en coin pour voir ce que le voisin consomme avec ce que cela peut représenter d'envie, de peine, de jalousie. Finis aussi les possibles problèmes de digestion liés à des produits sensibles qui sont au chaud dans le sac de l'enfant depuis tôt le matin.

Nous espérons que ce nouvel engagement pour la santé de l'enfant et l'égalité de traitement trouvera un écho favorable auprès de tous.

Monalisa

Solidarité de voisinage : veillons sur nos voisins, pour entretenir ou créer du lien avec les personnes isolées.

Monalisa
ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

Pour manifester votre désir de rejoindre le réseau citoyen Monalisa, comme visiteur bénévole, ou pour faire connaître votre souhait de bénéficier de contacts ou de visites, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 05 45 91 04 57 auprès de Nathalie Normand.

Tranquillité vacances

Cette année, la gendarmerie met de nouveau en place le plan « tranquillité vacances ».

Pour bénéficier d'une surveillance particulière de votre domicile, il vous suffit de passer à la brigade de Hiersac afin de vous inscrire sur le fichier spécifique.

Vous pouvez contacter la brigade de Hiersac au 05 45 96 90 03.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Petit clin d'œil sur un spécimen exceptionnel !

Mme Chauveaud Dilette peut être fière de son agave. En effet, sa plante, plantée il y a 40 ans, est en pleine floraison.

Son agave fut taillé de nombreuse fois. Ses grandes feuilles et ses nombreuses repousses font de cet agave, une plante très envahissante.

Malheureusement, c'est une espèce monocarpique : l'agave ne fleurit qu'une seule fois avant de mourir.

Club de tennis

Le Club de tennis de Fléac a le plaisir de vous convier à sa journée portes ouvertes le 4 septembre 2021.

Enfants, adultes, venez découvrir le tennis autour de jeux entre 10h et 17h. Passionnés et futurs passionnés, n'attendez plus, rejoignez-nous. Les mots clés du club : passion, partage et convivialité !

Contact : Laurent Talbot
06 48 11 05 05

Onde de choc

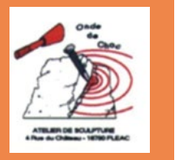

Association loi 1901 créée en février 1999 sur la commune de Fléac, ce Club de sculpture sur pierre s'est ouvert au modelage sur terre, qui est souvent une étape dans la création.

Ouvert aux adultes dans l'esprit de transmission des savoirs, il met à disposition les outils et les conseils guidant les nouveaux arrivants (les enfants sont admis avec la présence d'un parent).

Dans un esprit d'ouverture, les créations sont libres et offrent ainsi une diversité d'expression où tous les styles se côtoient.

Au long de l'année, l'atelier propose des séances de modelage de modèle vivant ou invite des professionnels pour développer ou approfondir des techniques de modelage ou de sculpture particulières.

Ouvert les mardis soir à partir de 20h30, les jeudis matin et après-midi et les samedis après-midi à partir de 14h30. Visitez l'atelier au 4, rue du château 16730 Fléac.

Contact : Jean-François Gouyou
05 45 91 11 80

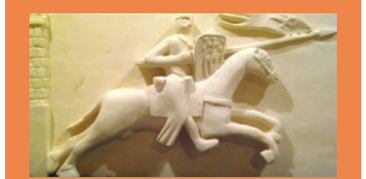

La Chalonnaise 2021

Les Amis de Chalonne sont heureux de vous annoncer l'organisation de la Chalonnaise le samedi 11 septembre 2021. À partir de 9h, départ du Logis de Chalonne, randonnée d'environ 7 km dans la campagne fléacoise. Apéritif offert aux participants. Repas surprise pour fêter les 10 ans de la Chalonnaise. Participation : 2€ pour la randonnée - 10€ pour la randonnée et le repas

Contact : pour toute réservation - 06 47 57 76 07

Comité de jumelage

Le comité de jumelage est heureux de vous proposer pour cette fin d'année trois manifestations.

Le 20 novembre, nous organisons un dîner spectacle en hommage à nos amis d'Inchture Area. Repas écossais et son fameux haggis, groupe de musique celte Canrentona, animation de Gavin Anderson avec cérémonie du haggis, danses écossaises et cornemuse. Soirée 20€. Pass sanitaire ou test RT- PCR de moins de 72h obligatoire.

Du 2 au 6 décembre, voyage à Marktbreit pour le 35e anniversaire du jumelage.
Le voyage, initialement prévu fin juillet ayant été annulé pour des raisons sanitaires, sera finalement organisé début décembre. Trente-cinq ans d'échanges, de fêtes, de connivences et surtout d'amitié ; cela doit se commémorer.
2/12 : Départ de Fléac en bus touristique et escale à Colmar. Visite du marché de Noël.
3/12 : Départ de Colmar et arrivée à Marktbreit.
4-5/12 : Visites et animations organisées par le comité de jumelage de Marktbreit.
6/12 : Départ de Marktbreit et arrivée à Fléac dans la soirée.
Séjour 200€ comprenant le transport, la nuit d'hôtel à Colmar, le pique-nique du 3/12.
Pass sanitaire obligatoire. Selon le nombre de participants, il sera possible de partir le 2/12 en train vers Strasbourg, avec visite du marché de Noël et départ le lendemain en bus vers Marktbreit. Retour en bus et train le 6/12 (200€).

Week-end loto
Samedi 18 décembre en soirée (1 800€ de bons d'achats).
Dimanche 19 décembre après-midi (1 800€ de bons d'achats).
Pass sanitaire ou test RT- PCR de moins de 72h obligatoire.

Nul doute que ces évènements seront réussis et apporteront à tous de la joie et son lot de souvenirs. Nous en avons bien besoin après ces mois difficiles sans convivialité. Mais restons prudents. Nous comptons sur votre présence.

Réservation pour les divers évènements : Didier Hyvernaud - 06 12 91 45 40 • Annick Tamisier - 06 61 34 37 59

MJC - Animations estivales

Tout au long de l'été, venez découvrir et participer à de nombreuses activités et des loisirs pour les grands et les petits…

Balades conviviales, jeux de société, parcours de motricité, initiation handball, gym douce, fabrication de produit ménager… Retrouvez la programmation sur notre site internet et les réseaux sociaux !

ANIMATION MUSICALE

Retrouvez-nous le vendredi 27 août à l'esplanade pour une soirée tout en musique !

MULTI-ACCUEIL PETIT À PETIT

Vous avez un besoin d'accueil tous les jours ou ponctuellement, pour un rendez-vous, faire des courses ou tout simplement souffler, le multi-accueil offre beaucoup de souplesse et s'adapte aux besoins des familles. Accueil des enfants dès 10 semaines à 6 ans, les lundis et vendredis de 8h30 à 12h30 et les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30 hors mercredi et les vacances scolaires.

La MJC organise sa traditionnelle Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 9 septembre 2021 au château de Fléac. C'est un rendez-vous de bilan et perspectives incontournable du fonctionnement associatif. Prenez date !

Contact : Fanny Derouin - 05 45 91 24 39
haltegarderie@mjcsgainsbourg.com

Le Carreau fléacois

Le Carreau fléacois est devenu Champion de Charente Triplettes Seniors 2021 (Feltain Sonny, Duval Cyril et Florès Emmanuel) le 13 juin 2021. Ils représenteront la Charente ainsi que la commune de Fléac aux Championnats de France à Lanester (56) les 24 et 25 juillet 2021.

Notre autre équipe (Florès Samuel, Brunet Axel et Ladan Alexis) perdent en huitièmes de Finale de ce championnat. De plus, le Carreau fléacois a été Vice Champion de Charente en Doublettes Mixtes 2021 (Primat Floriane et Florès Emmanuel). Bon parcours à eux deux. Une autre équipe perd en huitièmes de finale (Gamaury Isis et Florès Samuel). La convivialité entre les dirigeants présents sur le terrain et les joueurs étaient présentes.

Le club, après 2 tours en Coupe de France, continue son aventure. Prochain tour prévu rapidement.

Les Petites Marmottes

Voilà le retour du beau temps et la reprise des balades sur la coulée verte, autour du plan d'eau, ainsi que les jeux en extérieur chez les ASMAT. Entre 2 sorties, nous avons bien travaillé, confection de petites décorations pour Pâques, des surprises pour la fête des mamies, des mamans et des papas. Et maintenant, place à la fabrication d'instruments pour la fête de la musique.

Contact : Isabelle Lepers - 06 19 88 31 97
(Liste des assistantes maternelles ayant des places disponibles)

La plume et le masque

L'Association est très heureuse d'avoir repris ses activités et prépare son déplacement en Haute-Savoie, à Saint Jean d'Aulps près de Morzine plus exactement, et donnera 2 représentations de TOC TOC les vendredi 23/07 et samedi 24/07 à 20h.

L'Association espère reprendre et développer à la rentrée de septembre son atelier enfants-ados (de 7 à 16 ans).

Contact : Jean Pierre Xavier - 06 27 64 16 37 - bjpxavier@wanadoo.fr

Nouvelles de l'Ehpad

Un nouvel habitant à l'Ehpad : un chien de race Leonberg prénommé Mozart offert par le directeur est venu s'installer à l'Ehpad.

7 moutons sont venus s'installer (prêt d'un agriculteur) en vue de nettoyer le terrain derrière le bâtiment de l'Ehpad.

Edmond Rapiat : livre écrit par la fille d'un de nos anciens résidents extrait de sa vie à l'Ehpad il y a quelques années et de son autobiographie.

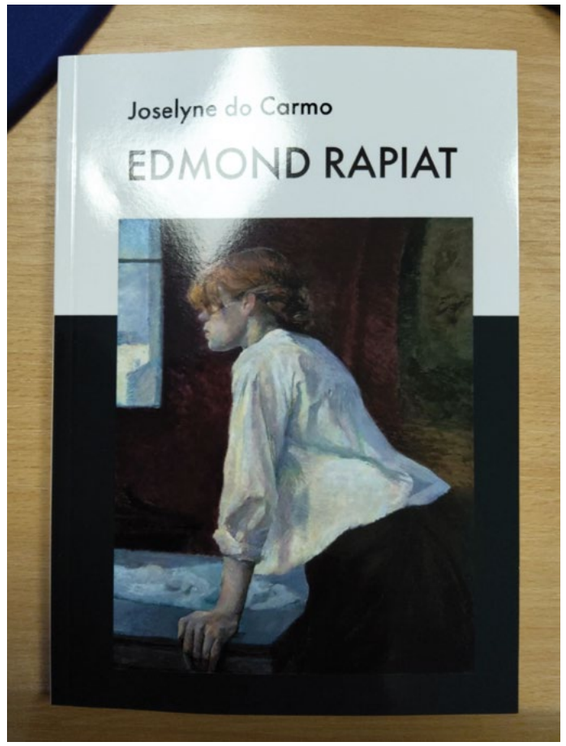

Pour le fête des pères, la roulotte est venue régaler les résidents avec ses bonnes pizzas. Le dessert fut également très apprécié confectionné par la boulangerie de Fléac.

Déclics'Events

Une nouvelle association est née à Fléac : Déclics'Events. Son objectif, est d'organiser et promouvoir des évènements photographiques sur la commune de Fléac voire plus.

La photographie est un art qui ne doit pas être réservé aux seuls initiés, amateurs et professionnels, elle ne doit pas rester enfermée dans des salles d'expositions.

Déclics'Events souhaite dépoussiérer sa présentation pour la rendre accessible à un plus grand nombre de personnes.

Les rues, les parcs, les espaces publics et tout autre lieu de rassemblement sont autant de possibilités de rencontres avec cet art.

Déclics'Events souhaite aussi promouvoir la pratique de la photo auprès d'un large public et la rendre plus ludique.

Déclics'Events a organisé son premier évènement photographique le dimanche 13 juin place Marktbreit, à savoir le «1er marathon photo» en Charente.

Les participants, amateurs, initiés ou curieux, seuls ou en famille, se sont retrouvés dès 8h pour découvrir les 3 thèmes à traiter dans la journée.

Le but, rapporter avant 16h, 1 photo par thème.

Pour cette première édition nous avions 25 inscrits téméraires et curieux d'expérimenter cette nouvelle approche photographique.

Les thèmes étaient : - reflet - 3 (le chiffre trois) - bleu.

Un espace détente est resté ouvert toute la journée avec restauration rapide et rafraîchissements.

Une belle journée où les photographes ont pris plaisir à se retrouver pour partager leur passion et pour certains en découvrir une nouvelle.

Merci et bravo à tous ! Rendez-vous en 2022 pour une nouvelle édition.

2021 n'est pas terminée et Déclics'Events se prépare déjà à l'organisation de son 2e évènement en partenariat avec la MJC et la commune de Fléac.

Du 6 au 14 novembre, 2 photographes exposeront au château, une autre exposition sera installée en extérieur sur le cheminement reliant le château à la salle des fêtes. Dans cette dernière, durant le week-end du 6 et 7 novembre, auront lieu diverses présentations de photos, notamment de la section Flagrants Déclics de la MJC mais aussi le concours photo dont le thème sera «au ras du sol». Et d'autres surprises pour rendre cet évènement plus ludique.

Nous reviendrons vous présenter, plus tard, le programme complet.

En attendant, toute l'équipe de Déclics'Events vous souhaite de passer de bonnes vacances avec de belles photos.

Contact : 07 63 73 34 39 - 06 99 66 73 63

Félicitations aux gagnants :

Mbongue Lenny pour le thème reflet

Franqueville Roselyne pour le thème 3

Chollet Alexandra pour le thème bleu

État civil

Fait le 02/08/2021

Naissance :
Tom, Léna, Naël, Inaya, Matis

Mariages : Néant

Décès :
- Baudrieau Claudine
- Lavisse Bernard
- Douesnel Michelle
- Rolland Raymonde
- Moreau Alain
- Etourneau Anne
- Tardit Jacqueline
- Estimbre Guy
- Menu Suzanne
- Olio Jean
- Fournier Michel
- Authier Jean
- Allary Marie
- Schmitt Louise
- Zoccarato Raymond
- Poinaud Marie
- Dériaud Micheline
- Gaudin Jacques
- Lagarde Frédéric
- Herbert Madeleine
- Pierdon Sonia
- Arlot Anne Marie

Agenda

Vendredi 6 août
- Les Soirs Bleus à l'esplanade : 20h30, spectacle « O comme cacahuète », restauration (foodtruck sur place)

Samedi 21 août
- Randonnée semi-nocturne : 18h30

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
- Journée du patrimoine

Le 18 septembre : « visites guidées des jardins de la mairie » proposée par Via Patrimoine et expo sur les Fantômes d'Angoulême au doyenné
Le 19 septembre à la salle des fêtes, 15h : « Ste Barbe la Rouge », création de la Compagnie Pause Théâtre

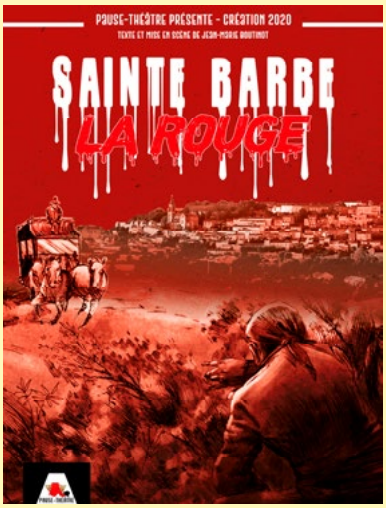

Vendredi 25 septembre
- Soirée de clôture des Soirs Bleus, 20h30, jardins de la mairie : Cascadeur (artiste auteur de la musique générique de la série Lupin) et la chorale de St-Paul, restauration foodtruck sur place

Lundi 27 septembre
- Conseil municipal au château à 18h30

Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 285

Solution dans le prochain numéro

L'animal et sa Maison

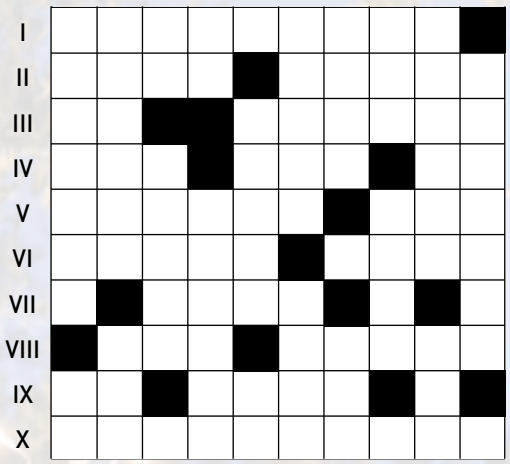

VERTICALEMENT

1 - Repaire d'ours ; Début d'un morceau musical.
2 - Mammifère marin renversé ; Pratique de mer ou de neige.
3 - Se roulent parfois ; Gîte de la laie.
4 - Île avec pont ; Endurci.
5 - Vole rarement seul ; Se font face sur la boussole.
6 - Habitation d'une colonie ; Cassé renversé.
7 - 4 sur 6 ; Rivière du Tyrol.
8 - Belle-fille malmenée ? ; Le serin y chante
9 - Abri de l'homme ; Ascendant taureau.
10 - Le blaireau y trouve refuge.

HORIZONTALEMENT

I - On y élève reptiles et amphibiens.
II - L'aigle y fait son nid ; Que l'on ne peut évoquer à l'envers.
III - Appartiennent à Néron ; Bâtiment à box.
IV - Couleur équestre (de l'autre côté) ; Fidèle à Fidel ; Aident à sortir.
V - Loge à ruminants ; Dur d'orteil.
VI - Berna ; Femme à maja.
VII - Abri de lièvres.
VIII - Partie de yen ; Qualification d'un patronyme.
IX - D'accord ; James ou Martin au cinéma.
X - Chambre pour tourtereaux.

Solution du numéro 284

Les animaux de La Fontaine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	G	N	E	A	U	■	R	A	T
II	■	R	E	N	A	R	D	■	N	A
III	R	E	E	R	■	G	R	E	E	■
IV	A	N	■	E	L	U	O	P	■	P
V	C	O	R	B	E	A	U	■	F	I
VI	O	U	I	■	I	R	E	■	O	G
VII	L	I	O	N	■	E	■	R	U	E
VIII	A	L	T	O	S	■	Z	E	R	O
IX	■	L	O	U	P	■	E	G	M	N
X	B	E	L	E	T	T	E	■	I	S